

Coudoux, le mercredi 8 septembre 2010

A l'attention de Monsieur Bénéfice,  
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale  
et de Madame Auger, IEN

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves de Coudoux ont appris le lendemain de la rentrée scolaire que les contrats de travail des secrétaires, Mmes Nathalie Raphel et Marie-Thérèse Maniscalco, travaillant dans les écoles de notre village, s'arrêteront fin septembre 2010.

En tant que représentants des parents d'élèves, nous tenons à vous signaler notre incompréhension face à cette mesure. Cela causera aux deux personnes concernées des problèmes importants qui se répercuteront dans nos écoles, déjà plus que surchargées (voir notre courrier du mois de juin) :

- notre village connaît une forte croissance démographique,
- l'école maternelle de Coudoux a démarré l'année avec presque 30 élèves par classe - nombre qui risque d'augmenter encore en cours d'année suite à la livraison de nouveaux lotissements,
- l'école élémentaire a commencé l'année avec 292 élèves répartis en 12 classes.

Nous avons du mal à concevoir comment, face à un nombre si important d'élèves, les tâches administratives (accueil téléphonique, saisie des dossiers d'élèves, organisation des répartitions en cas d'absence d'enseignants, préparation des élections de parents d'élèves, gestion des problèmes quotidiens liés au fonctionnement d'une école, etc.) peuvent être accomplies sans nuire à la disponibilité des enseignants pour nos enfants (qui devraient rester, malgré tout, au cœur de leur métier).

Il est difficilement envisageable de laisser les directrices assumer le poste de secrétariat en plus de leur travail dans les classes dont elles ont la charge (Petite Section en maternelle et CE2 en élémentaire).

Comment ceci va-t-il pouvoir se mettre en place si ce n'est au détriment de tous les enfants ?

En maternelle, qui répondra aux nombreux appels durant le temps de classe ? En élémentaire, que feront les enseignants lorsqu'il faudra appeler le parent d'un enfant malade ?

La liste est longue...

C'est pour cela que nous vous prions de bien vouloir revenir sur cette décision afin de pérenniser le poste de ces deux secrétaires. A noter qu'elles donnent entière satisfaction auprès de tous les acteurs concernés (enfants, directrices, enseignants, mairie, parents d'élèves...).

Nous sommes disponibles pour vous détailler notre point de vue et joignables aux coordonnées ci-dessous.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour les représentants délégués des parents d'élèves, le bureau de la FCPE Coudoux  
Michaël DEBRET (président) 06-84-62-75-21  
Delphine DILLY (vice-présidente) 04-42-52-14-61  
Céline ROMISH (vice-présidente) 06-71-03-31-30

Copies :

Ecole maternelle de Coudoux,  
Ecole élémentaire de Coudoux  
M. le Maire de Coudoux

Pour affichage : panneaux devant les écoles et sur notre site internet